

Compte-rendu de l'AG du 27 novembre 2009

Chers amis,

Merci à tous, aussi nombreux (85 personnes) qui ont pu se déplacer ce soir à BRIANCON pour cette Assemblée Générale.

Merci aussi à Monsieur Raymond Avrillier, militant de Eau Secours, élu à Grenoble durant le dur combat juridique commencé en 1989 et qui aboutit au bout de 10 ans à la re-municipalisation de l'eau et de l'assainissement, qui est venu nous apporter son soutien.

P.Jean Doulat président sortant de l'association propose Benard LIGER (membre du groupe ressource) comme président de séance.

La parole est donné à Pierre jean DOULAT pour le rapport moral :

Rapport Moral

le Président a rappeler l'indépendance de notre association .

Quels étaient nos objectifs pour 2009 ?

A) Défense des usagers de l'assainissement en général et en particulier de ceux de Val des Prés mis au tribunal.

° Paiement collectif des factures assainissement avec retenue de 100€ par facture (succès important sur les communes de Monetier, La Grave, Villar d'Arène et Val des Prés. Sans oublier les nombreux usagers qui ont individuellement fait la même démarche .

La poursuite de cette action en retenant une somme sur la facture doit être envisagée.

° Action en justice des usagers de Val des Prés :

Après plusieurs report sur l'année 2009, le 27 octobre 2009 les plaidoiries ont eu lieu:

l'Association était représentée par Mr Le Gulludec et le dossier constitué et suivi par Thierry AIMART et P.J DOULAT . Délibération le 24 décembre 2009

B) Etude économique du contrat

Le groupe ressource de l' Association a été créé cette année et a permis des interventions argumentées .

L'année 2009 a marqué un changement dans les relations avec la CCB. Après les

refus systématiques de la direction de la CCB jusqu'en juin 2009, de nous recevoir. Le contact s'est établi sous l'impulsion du Président intérimaire de la CCB en juillet. Ce qui a permis un débat important suivi d'un report du premier avenant proposé par le président sortant de la CCB.

Notre proposition reposait sur 2 avenants. Un dossier a été monté en direction des élus du nouveau Conseil Communautaire pour engager un travail avec ceux ci et pouvoir renégocier le contrat assainissement avec la SEERC. et un suivi (accepté par le président intérimaire) dans le cadre d'une commission tripartite .

C) Vie de l'Association

1- Notre objectif pour 2009 était d'atteindre les 1000 adhérents en demandant à chaque adhérent de faire une adhésion. Hélas le contrat n'est pas totalement rempli puisque à ce jour nous sommes 630 . Nous avons proposé que chaque commune ait une animation (o'secours) dans sa commune, lors de fêtes locales. Le résultat est mitigé (ex: foire aux bestiaux de Monetier) avec un incident très regrettable à La Grave sur une intervention autoritaire et abusive du maire de Villar d'Arène refusant un stand d'Eau secours lors d'un marché local.

2- Organisation de 2 conférences débat le 17 juillet et 17 août avec Marc LAIME et JLuc TOULY : soirée bien suivie et appréciée

3- Participation a des réunions organisées par les responsables des communes comme à Villar d'Arène, La Grave, Val des Prés et Monetier.

4- Une quinzaine de courrier email ont été envoyé régulièrement aux adhérents pour les tenir au courant de la vie de l'Association.

D) Les projets pour 2010

1- Qu'un véritable travail avec les élus communautaires ainsi qu'avec les élus des communes soit entrepris .

2- Que les factures assainissement soient revues à la baisse et que cesse la discrimination entre les usagers, par la renégociation du contrat.

3- Obtenir la revalorisation du service public de l'eau en régie . la gestion en régie se doit d'avoir des exigences en matière de qualité et de patrimoine. Certaines communes semblent sacrifier leur régie pour mieux faire passer la très coûteuse délégation de service public de l'assainissement.

4- Au niveau local ,national, international, il est très souhaitable que l'association crée des relations avec d'autres associations.

Dans ce but on se doit d'organiser des évènements sur différents supports (films, conférences, livres, rencontres).

5- Continuer à garantir l'indépendance de l'Association.

Remerciement à Raymond Avrilliers qui répondra aux questions que vous vous posez.

Dossier au tribunal

La parole est donné à Thierry AIMARD qui nous a fait un historique du dossier des 15 usagers de Val des Prés mis au tribunal par la SEERC: ce dossier a demandé 1 an de travail:

3 réunions avec l'avocat après un dossier préparé par Pierre Jean Bernard et Thierry.
3 reports d'audience pour arriver au 27 octobre devant Mme la juge de proximité de Briançon. L'avocat de la SEERC s'est borné à faire valoir la non compétence de la juge prétendant que seul le tribunal administratif était compétent pour juger cette affaire. Notre avocat Maître Le Gulludec a défendu les arguments de l'association soit:

1- inégalité de la facturation en unité de logement

2- Coût des unités de logement

3- inégalité devant la pénalité des 12% infligée aux communes ayant choisi d'établir leur propre facture.

4- Abus de la clause de coupure d'eau en cas de non paiement de la partie assainissement

5- Planning des travaux non réalisé.

Précision apportée sur le fait que l'association ne s'oppose pas à la mise en place d'un assainissement de qualité sur la communauté de commune mais qu'elle s'oppose sur le choix de la DSP qui coute très cher aux usagers et qui ne permet pas un véritable contrôle de la mise en oeuvre du contrat tant du point de vue financier que technique.

Une lettre, du 18 /10/2009 a été faite dans ce sens aux élus de la CCB expliquant notre démarche.

Présentation du groupe ressources

Ce groupe permet d'apporter au C.A des éléments techniques pour pouvoir discuter.

Liste de dossiers étudiés:

- Les unités de logement
- La compréhension des factures
- La question des amortissements
- La rédaction de 2 projets d'avenants au contrat SEERC
- Le contrôle financier du contrat :Pour l'instant il n'y a aucun contrôle financier des comptes du délégataire .

Appel à volontaires:

Ce groupe a besoin de renforts :compétence en comptabilité, technicien de l'assainissement et un non spécialiste pour jouer le rôle de Candide.

Rapport financier (voir pièce jointe)

Nos seules ressources sont les cotisations de 635 adhérents cette année.

Nos grosses dépenses ont été les honoraires de l'avocat .

Si chaque adhérent fait un nouvel adhérent nous aurons plus de poids auprès de nos interlocuteurs et la force de notre Association sera plus grande.

Nous souhaitons nous associer à la sortie du film « FOR LOVE OF WATER »

Ce film est une enquête documentaire sur la crise mondiale de l'eau et sur la privatisation croissante de l'approvisionnement mondial en eau douce.

Une bibliothèque serait nécessaire pour donner l'envie à chacun de s'informer un peu plus sur ce qui se passe dans le monde de l'Eau.

La parole est donnée aux adhérents :

Des questions se posent sur la société mandatée pour contrôler le délégataire.

Est elle indépendante ? Rien n'est moins sûr.

Le rapport annuel du délégataire n'a fait l'objet d'aucun compte rendu de la CCB. A ce jour aucune réponse n'a été donnée à l'Association sur les nombreuses questions posées sur les termes du contrat.

Un Professionnel de l'hôtellerie rapporte ses différents contacts avec les élus et la SEERC pour contester ses factures et obtenir des explications ,sans résultats alors que d'autres ont obtenu « des rabais » sur leur facture au cas par cas.

La SEERC n'est pas notre interlocuteur. L'association demande de travailler avec les élus.

Désaccord d'un adhérents qui conteste notre position défensive et non pas offensive vis à vis de la SEERC. C'est la SEERC qui a mis les usagers de val des Prés au tribunal, et curieux retournement de situation, lors de la plaidoirie, l'avocat de la SEERC a contesté la compétence du juge de proximité de Briançon! il a fallu prendre la décision de les défendre et à l'époque nous n'avions pas les éléments mis à jour par le groupe ressource depuis. Grâce a ce travail, qui a demandé du temps et des compétences nous pouvons envisager une nouvelle stratégie dès la délibération du tribunal le 24/12/2009

La question du compte bloqué pour déposer les sommes retenues sur nos factures assainissement reste posé par plusieurs adhérents. Un compte bloqué est réalisable mais difficile à gérer . Nous prendrons tous les renseignements à ce sujet.

Vote à l'unanimité de ces rapports moral et financier.

Vote sur la liste bloquée des candidatures au CA .

Sont membres du C.A.:

Pierre jean DOULAT, Danièle LAVIN, Yves MITTAINÉ, Chantal OUDOT, Bernard LIGER, Patricia LIGER, Antoine FREYSSINET, Alain BIGNON, Olivier SPAGGIARI, Henri CHANCEL, Gabriel BELLET, André GARCIA, Christian DONCARLI, Michel JOUVE, Thérèse ROULET, Bernadette BRUNET, Michèle THOUIN, Sabine RANDON KAINCZ, Jean marie MASCHINO .

A noter que la participation au groupe ressources peut être enrichie à tous moments en fonction des besoins de l'Association. Il est animé par Bernad LIGER et vous pouvez le contacter pour y participer

La Conclusion est laissée à Raymond AVRILLIER:

«Les rapports complexes entre les élus et les citoyens, lorsque ceux ci s'approprient le droit d'intervenir dans la vie de la Cité, sont régis par des termes de la loi bien précis qu'il faut connaître. Lorsque les élus prennent des délibérations contestées par les citoyens ,ceux ci doivent saisir le tribunal administratif dans les 2 mois suivant la signature ,ce qui est un délais très court. En terme de contrat, le règlement est attaquant à tous moments .

Il est très clair que l'action isolée face à une multinationale est un combat inégal et délicat.

La multinationale est habituée et armée pour cela.

L'action collective en Association rassemble les énergies et les compétences. Mais trop souvent le « temps de la justice » décourage le plus grand nombre car les procédures sont très longues et un phénomène de lassitude peut s'installer. Mais si un plaignant têtu se trouve seul. Il peut gagner si le dossier est bon.

De cette action collective on sort plus fort et plus intelligent sur le problème qui nous préoccupe. C'est une source de formation inépuisable et une école de la citoyenneté riche pour chacun d'entre nous »

Nous remercions Raymond Avrillier pour sa conclusion forte et optimiste .

Nous remercions tous les adhérents présents à l'Assemblée Générale pour la qualité de leur écoute et de leurs questions.

Nous apprécions leur motivation qui s'affirme au fil des réunions.

Très cordialement à tous.

Bonne fêtes de fin d'année en espérant de bonnes nouvelles le 24 décembre.

Le Président Pierre jean DOULAT

La secrétaire Danièle LAVIN